La Commission locale des Sites Patrimoniaux Remarquables (SPR) de Metz Métropole a été installée le 30 avril dernier. La SHAL y siège au titre des associations liées au patrimoine et a ainsi était représentée par Jean-Paul Petit et son suppléant Sébastien Wagner, notre secrétaire.

Ils ont tous deux assisté à l'Installation de la Commission locale des sites patrimoniaux remarquables (présentation du rôle et de la composition de la Commission), suivi de l'adoption du règlement de fonctionnement, de la présentation des trois sites patrimoniaux remarquables du territoire métropolitain (Metz, Montigny-lès-Metz et Scy-Chazelles).